



REVUE DE PRESSE

Samedi 1^{er} juin 2019



Paris et Marseille ne mégotent pas

La mairie de Paris va étendre l'interdiction de fumer à 52 parcs et jardins de la capitale à partir du 8 juin, soit 10% des espaces verts, a annoncé la Ville hier, jour de la Journée sans tabac. Cette mesure fait suite à l'expérimentation, depuis juillet 2018, de cette interdiction dans six parcs, qui «a permis de faire diminuer le nombre de fumeurs présents dans ces parcs et de mégots jetés au sol». Un total de 46 parcs et jardins supplémentaires ont «été sélectionnés par les mairies d'arrondissement» pour étendre ce dispositif, précise la ville. Pendant les premières semaines, les agents de la ville sensibiliseront les fumeurs, et «des panneaux d'information et des cen-

driers ludiques proposant des sondages baromètres que l'on remplit avec son mégot, seront installés à chaque entrée principale des 52 jardins concernés», précise la mairie de Paris.

Plages sans tabac à Marseille

À la suite de ces semaines de sensibilisation, prévues jusqu'au début du mois de juillet, les contrevenants pourront être sanctionnés par un PV de 38 euros, comme l'amende actuellement mise en place pour les aires de jeux.

Trois plages marseillaises «sans tabac»: c'est une première pour la cité phocéenne, qui interdit de fumer sur trois plages très fré-



Une expérimentation de parcs sans tabac était menée à Paris depuis juillet 2018. Le dispositif sera étendu à 52 parcs et jardins à partir du 8 juin.

Photo AFP

quentées pour la saison estivale, mais aussi de diffuser de la musique trop forte. La cigarette sera bannie des plages de Pointe Rouge, Borély et Bonneveine, «dans le but de protéger les non-fumeurs des dangers du tabagisme passif et de préserver le littoral des déchets [mégots, charbons...],» selon l'arrêté municipal con-

sulté hier par l'AFP. La musique sera aussi interdite sur toutes les plages marseillaises «quand elle constitue une nuisance», selon les services de la mairie, et «fera l'objet de contrôle par les maîtres-nageurs». La consommation de narguilé ou chicha est quant à elle interdite sur toutes les plages de la cité.

L'infographie

Quels sont les meilleurs et pires aéroports dans le monde ?

Classement et score des aéroports internationaux en 2019 *

LES MEILLEURS

Doha/Qatar	1 ^{er}	8,39
Athènes/Grèce	2 ^e	8,39
Tokyo-Haneda/Japon	3 ^e	8,38
Curitiba/Brésil	4 ^e	8,37
Gdansk/Pologne	5 ^e	8,35
Moscou-Cheremetievo/Russie	6 ^e	8,35



ZOOM FRANCE



Bâle-Mulhouse-Fribourg	77 ^e	7,36
Toulouse-Blagnac	89 ^e	7,29
Lyon Saint-Exupéry	119 ^e	6,79
Paris Charles-de-Gaulle	121 ^e	6,70
Paris Orly	126 ^e	6,37

LES PIRES

Lisbonne-Portela/Portugal	132 ^e	5,77
Koweït/Koweït	131 ^e	5,78
Eindhoven/Pays-Bas	130 ^e	5,92
Bucarest-H.-Conda/Roumanie	129 ^e	6,03
Malte international/Malte	128 ^e	6,05
Manchester/Roy.-Uni	127 ^e	6,26

Sources : Statista - AirHelp * critères pris en compte : ponctualité des avions, qualité du service et avis des passagers INFOGRAPHIE CL

■ Depuis le 1er janvier, les jardiniers amateurs n'ont plus le droit d'utiliser des pesticides de synthèse
■ Comment cultiver un beau jardin sans Roundup? ■ Conseils de jardiniers charentais aguerris.

Zéro pesticide: les bonnes recettes pour jardiner vert

»

Le truc le plus merveilleux pour désherber? C'est l'huile de coude!



Binette et huile de coude: aux Jardins familiaux du Breuil, à Châteaubernard, Hervé Morel jardine sans pesticide de synthèse depuis six ans. «On vient cultiver des légumes propres et qui ont du goût». L'association a remporté l'an dernier le concours «Jardins zéro pesticide» de la commune de Châteaubernard.

Photos Renaud Joubert

Myriam HASSOUN
mhassoun@charentelibre.fr

80 % d'insectes en moins, un tiers de certaines populations d'oiseaux éradiquées de nos campagnes en 15 ans. La biodiversité disparaît et les causes en sont multiples. Au cœur du réacteur, il y a l'utilisation intensive des pesticides. Et les jardiniers amateurs ne sont pas les derniers fautifs. Depuis le 1er janvier, l'utilisation des pesticides de synthèse, comme le glyphosate, leur est strictement interdite (lire encadré). «Une bonne chose, commente Pierre Juin, chef du secteur végétal à Jardiland Soyaux. Certains clients en mettaient trop, on les voyait revenir acheter des stocks de désherbants alors qu'il en faut de toutes petites doses. Au moins, les agriculteurs sont formés à l'utilisation des pesticides... au contraire des particuliers.» Est-ce que ça veut dire que nos jardins sont voués à devenir des jungles? Les jardiniers aguerris, qui cultivent depuis longtemps sans pesticides de synthèse, savent bien que non. Voici leurs conseils.

Les bonnes vieilles recettes

Hervé Morel, président des Jardins familiaux du Breuil à Châteaubernard, n'utilise aucun pesticide de synthèse depuis 2012 sur ses 200 m² de parcelles potagères. Pourtant, dans ses rangs au cordeau, zéro mauvaise herbe à l'horizon, et des plants de pommes de terre, de fèves ou de betteraves hyper vigoureux. Son secret? La binette, le motoculteur. Et contre les parasites: l'observation. «Quand on suit ses cultures régulièrement, on sait ce qu'il se passe».

Contre le mildiou sur ses pieds de vigne, Hervé Morel utilise la bouillie bordelaise. Et contre les doryphores sur ses pommes de terre ou les pucerons sur les rosiers, un seul mot d'ordre: le savon noir. Alain Videau, vice-président des Jardins au naturel de l'Angoumois, fabrique, lui, ses propres purins: ortie, prêle ou consoude. «Ce sont des insectifuges, explique ce jardinier amateur qui cultive 120 m² en permaculture à Linars. Cela veut dire que cela repousse les insectes, cela ne les tue pas.» Contre le ver du poireau, le purin de consoude fonctionne bien. «Dilué, il devient en plus un engrais.» Et contre les mauvaises herbes? «L'eau bouillante, ça marche bien, sur une terrasse par exemple», promet Alain Videau. Autre formule: vinaigre blanc et sel. «Mais attention où on l'utilise parce que le sel stérilise les sols», met en

garde Hervé Morel.

Faire bourdonner les insectes

Au bout de la parcelle d'Hervé Morel, aux Jardins du Breuil, un hôtel à insectes. La construction n'est pas là pour faire joli. «Ça fait venir les coccinelles, qui vont manger les pucerons. Et les abeilles, qui vont polliniser mon jardin», décrit le jardinier qui conseille de fabriquer soi-même son hôtel: bambou de récup, trous dans des bûches et bois de palettes font largement l'affaire. En jardinerie, on peut aussi commander des auxiliaires vivants pour son jardin. Des coccinelles, donc, mais aussi des chrysopes contre les cochenilles ou des larves de nématodes contre les vers gris et les fourmis. Une solution qui a un coût: une trentaine d'euros les lot.

En revanche, tous les insectes, loin de là, ne sont pas des amis du potager. Contre la mouche du chou, Hervé Morel préconise de protéger ses plants d'un filet très fin.

Huile de coude... et philosophie

Les jardiniers le disent: un potager ou de belles fleurs, plus que des produits et des recettes, c'est surtout du boulot. «Le truc le plus merveilleux pour désherber... c'est l'huile de coude!» lance Alain Videau. Pour des rangs nets, Hervé Morel bosse pratiquement tous les jours. «Un potager, c'est de l'entretien au quotidien, un suivi. Pour moi, ça représente environ une dizaine d'heures de travail par semaine, mais c'est un vrai plaisir», assure-t-il. Alain Videau expérimente et teste ses «recettes» de purin. «À l'utilisation, on voit les

effets que les purins font, mais toutes ces recettes, c'est quand même pas des découvertes d'aujourd'hui! C'est ce qu'on utilisait avant que les grands industriels de la chimie n'inventent les produits de synthèse.»

On peut aussi décider de s'éviter des cheveux blancs pour quelques mauvaises herbes ou une attaque de parasites. Alain Videau a choisi de cultiver dans des bacs sur des «lasagnes» de permaculture. «Il n'y a pas beaucoup d'herbes qui poussent, sauf le chiendent et le li-seron, mais je les retire facilement.» Quant à Hervé Morel, il prend les attaques de limaces sur ses salades avec recul. «Et pour les tomates, je plante 40 pieds au lieu de 30, comme ça, s'il y a un problème, je suis sûr quand même d'en avoir au bout du compte.» Jardiner en 2019, c'est aussi être un peu philosophe.

Dans les rayons des jardinerie: vinaigre blanc et désherbants thermiques

Les rayons phyto des jardinerie ont changé de visage et se sont mis à la page du «bio» pour les jardins. Par contre, surprise, si le Roundup est interdit, il y en a encore plein les rayons. En fait, Monsanto a revu la formule de son fameux désherbant pour le faire entrer dans le cadre de la loi. Même nom, nouveaux ingrédients. Notamment du vinaigre. Compter environ 25€ pour un pulvérisateur de cette formule. Pour désherber, Pierre Juin, de Jardiland, recommande les désherbants thermiques, qui brûlent les mauvaises herbes. Leur coût oscille entre 40€ et 80€. «Mais ça marche bien, et c'est un investissement aussi pour la planète», promet le responsable. Contre les parasites, en particulier les

chenilles processionnaires, on trouve du bacillus Thuringiensis. «Un produit sans aucune rémanence, contrairement au glyphosate». Huile de colza, savon noir, soufre minéral, bouillie bordelaise... Les rayons regorgent de produits qui ressemblent à un alignement de recettes de grands-mères. On trouve aussi des pièges collants aux phéromones contre les insectes. Ver de la pomme ou ver du poireau, contre chaque parasite une solution existe. «Bien sûr, tout cela reste plus cher que quand il y avait l'ancien Roundup qui en plus était très efficace», souligne Pierre Juin. Mais il y a toujours la main, le gant, la binette. Et le paillage. Qui, en plus d'éviter la pousse de mauvaises herbes, permet de moins arroser les plants.



À Jardiland Soyaux, Pierre Juin, chef de secteur végétal: «Beaucoup de nos clients sont contents de l'interdiction des pesticides chimiques. Ils veulent faire un potager sain.»

Des solutions contre les perturbateurs endocriniens

Les perturbateurs endocriniens sont présents dans beaucoup d'objets du quotidien. Une conférence aura lieu vendredi à ce sujet.

Amélie BORGNE
a.borgne@charentelibre.fr

Pesticides, bouteilles en plastique, canettes, meubles, produits d'entretien et cosmétiques mais aussi biberons pour bébé... On ne compte plus les produits ou objets du quotidien contenant des perturbateurs endocriniens, ces éléments qui bouleversent l'équilibre hormonal et qui sont suspectés de causer une hausse du nombre cancers du sein ou de la prostate, une infertilité plus élevée et des malformations génitales plus fréquentes, comme le rappelle Louis-Adrien Delarue, médecin généraliste membre de l'association «Alerte des médecins sur les pesticides».

”
La Charente est à la pointe dans ce domaine, c'est l'un des départements les plus mobilisés. Nous proposons aussi des formations.

«Dans le passé, des études ont été réalisées sur le distilbène, produit destiné aux femmes enceintes et aujourd'hui interdit, et qui a encore des répercussions sur les générations suivantes. Il y a eu aussi des études sur le bisphénol A. L'ennui, c'est que les études toxicologiques n'évaluent les produits qu'un par un, alors qu'il y a des milliers de perturbateurs endocriniens dans l'environnement, même naturels, comme les phytoestrogènes qu'on trouve dans le soja par exemple.»



Dominique Licaud, sage-femme; Louis-Adrien Delarue, médecin généraliste, et Marie Guyot, adjointe à la mairie de Soyaux.

Photo CL

Sensibiliser les jeunes parents

Même si le sujet est désormais connu par le ministère de la Santé, et qu'une stratégie nationale puis régionale a été mise en place en 2014 sur les perturbateurs endocriniens, le médecin généraliste estime «qu'il est encore ignoré par le grand public, et qu'il faut sensibiliser la population». Avec Dominique Licaud, sage-femme coordinatrice de la maternité d'Angoulême, le Dr Delarue interviendra donc lors d'une conférence-débat organisée vendredi 7 juin à l'espace Soëlys, à Soyaux. Ils présenteront les dangers pouvant être causés par ces perturbateurs, et les alternatives aux produits qui en comportent. En Charente, les sages-femmes sont bien placées pour parler de cette problématique: depuis février 2018, l'hôpital d'Angoulême dispose d'une chambre pédagogique où les jeunes parents apprennent à reconnaître les produits potentiellement dangereux. Les laboratoires délivrant le matériel

destiné à la maternité sont interrogés sur la composition de leurs produits, et le sol de l'hôpital est nettoyé à la vapeur d'eau.

«La Charente est à la pointe dans ce domaine, c'est un des départements les plus mobilisés», affirme Dominique Licaud. Nous proposons aussi des formations aux assistantes maternelles et au personnel des crèches. La période des «1000 jours» qui va de la conception aux premières années de l'enfant est en effet «la plus vulnérable», rappelle Louis-Adrien Delarue.

Parmi les alternatives proposées par les médecins, on peut trouver des produits bio, des couches lavables, le vinaigre blanc pour l'entretien, du bois massif plutôt que du bois aggloméré pour les meubles... L'association Charente Nature interviendra également vendredi pour présenter des produits cosmétiques faits maison.

Conférence-débat «Les perturbateurs endocriniens - Comprendre pour se protéger... et pour changer son quotidien» vendredi 7 juin à 20h, espace Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau. Infos: 06 17 49 48 14.

JEAN-MICHEL BOLVIN

devrait tourner sept fois son crayon dans son pot avant de s'en prendre à la presse. Après avoir fait il y a dix jours un joli numéro de claquettes à l'estrade pour



dénoncer un «*article de presse odieux*» devant les maires réunis par le Sdeg, le président du syndicat d'électricité remercie Charente Libre de lui avoir fait découvrir certaines pratiques de son ancien directeur. Résultat, en lisant mercredi son journal préféré, il a décidé d'alerter le procureur. Jusque-là, il n'avait rien vu, rien entendu dans le bureau du Sdeg qu'il a occupé à côté de Philippe Gouedo pendant huit ans. Son actuelle directrice non plus d'ailleurs, elle qui était l'adjointe de Philippe

Gouedo. Heureusement que CL est là finalement.



JEAN-HUBERT LELIÈVRE

est d'un optimisme à toute épreuve. Interrogé à Cognac à l'issue du résultat enregistré par son parti aux Européennes, dimanche dernier, le secrétaire départemental LR affichait un sourire indéfectible, voyant dans cette déculottée le signe de lendemains qui chantent. Et de se fendre d'un commentaire dithyrambique sur François-Xavier Bellamy, doté «*d'une présence énorme*», un «*passionné*» qui a mené «*une super belle campagne*». Le sachant tout aussi passionné et présent à Cognac, ses adversaires pour les municipales où il est candidat ne peuvent que lui souhaiter d'y mener une aussi belle campagne.



PATRICK ET PASCALINE BRISSET,

le couple centriste et non central de Cognac, a de l'appétit! Alors que Mme a déjà, et depuis longtemps, annoncé sa candidature aux municipales de Cognac - ville où ils vivent - Patrick vient de sortir du bois pour se lancer à l'assaut de Saint-Jean-d'Angély, où vit et a vécu une partie de sa famille. Si la fusion rugbystique entre les deux villes est une réussite, on a du mal à cerner l'efficacité d'un tel dédoublement.

” Le mot qui tue

Peut-on rester à ce niveau de responsabilité après ça!

Michel GOURINCHAS, maire de Cognac

Les différents soupçons qui entourent la gestion passée du Sdeg 16 et la disparition soudaine de son ancien directeur suffisent à Michel Gourinchas pour estimer que de premières têtes peuvent tomber. «*Dans les pays anglo-saxons, ce serait vite réglé*», estime le maire de Cognac, qui a failli s'étrangler en lisant les témoignages d'enveloppes, les dîners chics juste avant les appels d'offres, les retards de paiement et le refus, désormais, de certaines entreprises de répondre aux appels d'offres du syndicat départemental d'électricité. Pour l' élu, en totale roue libre, les choses sont claires: Jean-Michel Bolvin devrait se retirer.

■ Annoncé l'an passé, le successeur de la Dame-Jeanne est toujours à quai ■ Pourtant, des tickets sont vendus sur internet ■ L'agglo fulmine ■ L'exploitant est injoignable.

Tourisme: le rendez-vous manqué du François-1^{er}

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Des embouteillages de touristes aux halles et sur les terrasses, des visites de maisons de cognac complètes, un office du tourisme pris d'assaut... Le pont de l'Ascension a fait converger les visiteurs dans les rues de la ville, hier. Mais ceux qui comptaient faire un tour en bateau sur la Charente sont restés le bec dans l'eau, une fois encore.

“
Nous n'avons aucune information, ça commence à faire peur.”

Annoncé l'été dernier, puis en septembre et finalement en avril, le bateau-restaurant François-1^{er} (censé remplacer la gabare la Dame-Jeanne coulée fin 2016) ne vogue toujours pas. Étonnamment, puisque l'exploitant Charente Croisières propose une sortie de 1h45 à Cognac pour 11€, chaque jour sur son site internet. Malgré quelques incohérences (c'est la Reine-



Le pont de l'Ascension a drainé des centaines de touristes en ville, hier. Les visites de maisons de cognac et les terrasses ont fait le plein. Photo M. B.

Margot d'Angoulême qui illustre la page), il était même possible d'acheter un billet pour un départ hier à 16h, comme CL l'a fait. Sauf qu'au moment convenu, personne sur le quai, aucun e-mail d'annulation et un numéro de téléphone sur répondeur.

Un rapide coup d'œil sur l'esquif suffit à prédire qu'aujourd'hui non plus, le François-1^{er} ne partira pas.

Pas près d'être prêt

Pas de siège à l'intérieur, des bidons d'huile sur la plateforme arrière, un canot de sauvetage rempli d'eau et aucun numéro d'immatriculation sur la coque. Contacté plusieurs fois hier, le patron de Charentes Croisières, Pierre-Marie Chevallier, n'a pas donné suite. À l'Agglo, qui lui a accordé l'accès au quai en mars 2018 et comptait une reprise l'été suivant, on commence à perdre patience. «Nous n'avons aucune information, ça commence à faire peur», souffle la vice-présidente de Grand Cognac chargée du tourisme, Chantal Nadeau, avant d'énumérer les déconvenues du nouveau bateau. «L'année dernière, nous nous y sommes peut-être pris un peu tard pour trouver quelqu'un. Nous avons cédé le quai à M. Chevallier pour un an. Puis, nous avons compris que

Le chiffre 10.000

Le nombre de passagers de la Dame-Jeanne, les bonnes années. Le bateau permettait d'attirer des groupes et de vendre des «packages» avec d'autres attractions.

pour investir, il lui fallait davantage de temps. Nous avons donc prolongé l'autorisation. J'entends aussi qu'un bateau ne se trouve pas comme ça et ne se transporte pas facilement [les raisons qui avaient conduit à une saison 2018 blanche, NDLR]. Mais le mois de juin arrive, la saison a commencé.» Alors qu'en son temps, la Dame-Jeanne servait de moteur au tourisme cognacais (lire ci-dessus), une troisième saison sans croisière serait catastrophique.

Examens Des révisions gratuites à la bibliothèque



Professeurs et bénévoles se relaient du 4 au 27 juin. Photo archives R. J.

Les équipes sont prêtes, il n'y a plus qu'à s'inscrire. Du mardi 4 au jeudi 27 juin, la bibliothèque de Cognac propose aux élèves de troisième et de terminale de réviser les programmes du bac et du brevet. Comme l'an dernier, le personnel a réussi à mobiliser des bénévoles, parmi lesquels des enseignants, qui se relaieront pour accompagner les travaux des collégiens et lycéens. C'est gratuit, mais il faut s'inscrire afin de mettre au point des plannings.

Contact: bibliothèque du Grand Cognac, 10, rue du Minage à Cognac (05.45.36.19.20 ou bibliotheque@grand-cognac.fr).

■ VICTIMES DE L'AMIANTE

Permanence du Cidvat mercredi à Châteaubernard. Le Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail (Cidvat) tient une permanence ce mercredi 5 juin de 15 heures à 18 heures, à la salle Jean-Tardif située dans la commune de Châteaubernard. À noter que le public pourra également bénéficier de l'aide des bénévoles le troisième mardi de chaque mois de 17 heures à 19 heures, c'est-à-dire le mardi 18 juin. Contact au 06 13 35 44 01.

■ SOLIDARITÉ

Assemblée générale de l'association «Père Le Bideau» mardi à Cognac. L'association humanitaire, d'entraide, sociale, «Père Le Bideau», tiendra son assemblée générale mardi 4 juin à partir de 15 heures dans les locaux de la maison Meukow, situés rue Pascal-Combeau à Cognac.

ACCES

CONDITIONS D'UTILISATION

Croisière Simple départ de Cognac
croisière simple sans restauration
Adultes croisière simple
Le 31/05/2019 à 16:00

Sur le site Internet de Charente Croisières, une sortie à Cognac était proposée à 16h hier. Il était même possible d'acheter une place. Le départ n'a jamais eu lieu. Capture d'écran CL.

Cyclistes, les oubliés du futur pont de Châtenay

Le futur ouvrage ne disposera pas de piste cyclable, au grand regret des adeptes du déplacement doux. Trop cher, estime Grand Cognac.

Gilles BILLEY
g.billey@charentelibre.fr

C'est une occasion manquée, c'est dommage, un raisonnablement purement comptable. Même si le coût est important, il pouvait être couvert en partie par le Fonds européen pour les mobilités. Et Jean-François Hérouard, l'adjoint à l'environnement de la ville de Cognac de lâcher, à l'égard du président de Grand Cognac: «Jérôme Sourisseau ne semble pas vraiment intéressé par le vélo.» L'occasion de satisfaire les défenseurs des déplacements doux était pourtant toute trouvée dans le cadre de la reconstruction du pont de Châtenay, sur la route de Boutiers et de Nercillac (RD 24), dont la fin des travaux est prévue pour mai 2020. Mais de piste cyclable sur le futur ouvrage, il n'y aura pas.

Trop chère pour l'agglomération, laquelle a écarté la proposition du conseil départemental au guidon de ce projet, de se joindre aux travaux pour en intégrer une.

440 000€, un coût «disproportionné»

«On a pourtant remué ciel et terre, mais rien n'y a fait, déplore Jean-François Hérouard qui, comme «Vélo d'Ve», l'association cognacaise de promotion de solutions alternatives aux véhicules motorisés, n'a guère apprécié cette position. «On travaille désormais pour au moins avoir un traçage au sol, ce sera toujours ça», se console-t-il.

Les cyclistes devront donc se contenter de partager les trottoirs avec les piétons pour la traversée de ce pont «qui sera sans doute aménagé en conséquence», indique Pierre-Yves Briand, le vice-



Sur ce pont à la circulation très chargée, les cyclistes devront se contenter de trottoirs plus larges que les actuels pour le franchir après sa reconstruction.

Photo archives CL

président de Grand Cognac en charge du domaine «mobilités et voirie». Et d'expliquer la raison de cette décision, financière en premier lieu en effet.

«On a établi le coût de cette piste cyclable à plus de 440 000€, disproportionné selon nous vu le service rendu. Il s'agit simplement d'une rampe le long d'un talus du pont et d'une passerelle. Ça l'est d'autant plus alors qu'un détour est possible de chaque côté du pont avec une voie vélo qui sera mise en place de part et d'autre, dont une est en cours d'aménagement vers le camping.»

Au-delà, précise-t-il, «le franchissement du pont sera toujours possible aux vélos en sécurité avec des trottoirs de 2,40 m de largeur, et cette décision n'hypothèque en rien l'avenir non

”

On travaille désormais pour au moins avoir un traçage au sol, ce sera toujours ça.

plus, il sera toujours possible de créer cette piste plus tard.»

Une éventualité qui ne satisfait pas pour autant Jean-François Hérouard, les adeptes du vélo et les partisans de «Vélo d'Ve», qui vont devoir passer la surmultipliée pour enfin être pris en compte.

Le chiffre

8.000

Le nombre de lignes fédérées par le nœud de raccordement optique (NRO) des Métairies, désormais installé. Ce point de concentration du réseau très haut débit où l'accès des abonnés est activé, est le plus gros du département et par conséquent du territoire de Grand Cognac. Il fait partie des 29 posés dans le cadre du plan fibre Charente numérique dont les travaux d'interconnexion se poursuivent. À noter qu'à Cognac, où la mission «fibre» est assurée par les opérateurs privés Orange et SFR, le raccordement arrivera dans le centre historique. Mardi, la rue Du Plessis sera reliée et cette voie utilisée pour rejoindre les rues piétonnes sera perturbée.

«Les derniers mois ont été chargés» à Raby-Barboteau

Il y a un an, l'Ehpad de Segonzac s'affranchissait de la Ville après un long conflit. Point d'étape avec le président Dominique Breuil.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Les braises ont refroidi à Raby-Barboteau depuis la conclusion, le 5 juin dernier, d'un accord de médiation entre la ville de Segonzac, propriétaire historique des murs, et l'association gestionnaire, dont le conflit s'était enlisé durant deux ans (lire l'encadré). Une année après le retour au calme, Dominique Breuil, président de l'association, fait le point sur les pistes évoquées à l'époque pour redonner un avenir à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Cela fait douze mois

que Raby-Barboteau est sorti de la crise. Où en êtes-vous?

Dominique Breuil. Les douze derniers mois ont été chargés! On s'était engagé à racheter le bâtiment à la municipalité, ce qui a été fait en mars. Ça a pris du temps, plus de temps que prévu, car 4,2M€ [le prix sur lequel les deux parties s'étaient entendues, NDLR], ce n'est pas une petite somme. Le plus long a été de trouver un accord avec les banques, mais c'est fait.

Il était aussi question d'un rapprochement avec l'Ehpad de Lignières-



Dominique Breuil en compagnie de Céline Besnard, la directrice de l'Ehpad.

Photo CL

Sonneville. Où en est-il?

C'est toujours d'actualité, mais il fallait d'abord attendre que le bâtiment soit acheté. Le principe a été validé par les deux établissements, il n'y a plus qu'à travailler maintenant (rires).

En quoi cela consisterait-il?

On réfléchit à une mutualisation de certains services et à la créa-

tion d'activités nouvelles qui pourraient être communes.

Lesquelles, par exemple?

Nous travaillons avec le Département sur un dispositif expérimental de prévention pour les personnes âgées qui seraient encore chez elles, mais qui commenceraient à avoir des problèmes de dépendance. Il s'agirait d'une approche médicale et sociale destinée à la

Le conflit en cinq dates

1. Janvier 2017. Parce qu'elle juge la structure trop coûteuse pour ses finances, la ville de Segonzac, propriétaire des murs et partenaire historique, signe un contrat de délégation de service public (DSP) avec l'entreprise Philogéris. L'association Raby-Barboteau, gérante du site depuis 1977, saisit la justice administrative.

2. Décembre 2017. Le tribunal administratif de Poitiers annule la DSP au motif que l'association est la seule titulaire de l'autorisation de l'Ehpad. Cette dernière redevient responsable du site.

3. Janvier 2018. La Ville passe le

loyer de 132.000€ à 204.000€, le plaçant hors de portée de l'association, qui occupe alors le site illégalement. S'ensuit une manifestation dans les rues de Segonzac, au terme de laquelle les deux parties reprennent contact après un an de brouille.

4. Février 2018. Le conseil d'administration est renouvelé à 50 % et se dirige vers une médiation.

5. Juin 2018: après trois mois de discussions sous l'égide de la sous-préfecture, la Ville et Raby-Barboteau s'accordent sur la vente du site pour 4,2M€.

conservation des capacités cognitive et physique, sans être dans l'aide à domicile. Il y a aussi la télé médecine, qui est une question plus vaste et qui concerne d'autres Ehpad que ceux de Segonzac et Lignières-Sonneville. Pour le reste, les choses ne sont pas suffisamment avancées pour en parler.

Le rapprochement signifie-t-il une fusion?

Non, l'idée générale est de garder les deux structures et peut-être d'en créer une troisième qui pourrait porter certaines activités.

Comment se porte aujourd'hui chacun des deux Ehpad?

Ils sont pleins, aussi bien celui de Segonzac, 62 lits, que celui de Lignières, 30 lits et une quarantaine de pavillons.

«Gilets jaunes»: tensions au sein de la police



«Hier adultes, aujourd'hui insultés, blessés, baffoués, lâchés...» Alors que le procureur de Paris a annoncé jeudi que certains policiers mis en cause pour des violences lors de manifestations de «gilets jaunes» seront bien renvoyés devant un tribunal, les syndicats de police s'insurgent.

Photo archives AFP

Les policiers doivent être «sanctionnés» lorsqu'ils utilisent la violence «de manière illégitime», a souligné hier le porte-parole du gouvernement alors que le procureur de Paris a annoncé la veille que certains mis en cause pour des violences lors de manifestations de «gilets jaunes» seront jugés. Une annonce qui revient à «jeter en pâture» les forces de l'ordre, s'est offusqué jeudi soir le syndicat Alliance.

«Nos forces de l'ordre samedi après samedi ont été absolument exemplaires» pendant la crise des «gilets jaunes», a souligné le porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, hier sur LCI. «Et, pour garantir à tous les Français que le comportement de nos forces de police est en tous points exemplaire, il faut aussi que, lors-

■ Le procureur de Paris assure que des policiers seront jugés pour violences lors de manifestations ■ Les syndicats de police s'insurgent ■ Ils dénoncent une «justice politique».

que la violence a été utilisée de manière illégitime ou de manière disproportionnée, les policiers soient bien sûr sanctionnés», a-t-elle ajouté. «Dans notre système institutionnel, dans notre démocratie, policiers et gendarmes sont ceux qui ont l'autorisation d'user de la violence de manière légitime», a-t-elle poursuivi.

«Deux poids deux mesures»?

Aux syndicats qui fustigent une «justice politique», elle a répondu que «la justice en France est indépendante» et que «le gouverne-

ment a toujours été en soutien des forces de l'ordre depuis le début de la crise des gilets jaunes», notamment par «des coups de pouce financiers».

Quant à ceux qui évoquent un «deux poids deux mesures» dans le traitement par la justice des dossiers, Sibeth Ndiaye a noté que si les procédures judiciaires sont «plus rapides» pour les manifestants auteurs d'«exactions», c'est qu'ils sont généralement arrêtés «en flagrant délit», quand «les violences utilisées de manière illégitime par les forces de l'ordre» requièrent «souvent des enquêtes plus longues», à partir

de faits qui «ne sont pas du flagrant délit». «Nous notons que le procureur rend hommage à l'action et au sang-froid des forces de l'ordre et rappelle le contexte extrêmement difficile dans lequel elles opèrent depuis plusieurs mois», a réagi auprès de l'AFP hier le ministère de l'Intérieur. «Pour mémoire, depuis le mouvement des gilets jaunes, ce sont près de 50.000 manifestations, rassemblements sur des ronds-points ou blocage qui ont été sécurisés par les forces de l'ordre», rappelle-t-on à Beauvau. Depuis le 17 novembre, 2.448 personnes ont été blessées côté

Un acte 29 à bout de souffle?

Combien seront-ils dans la rue aujourd'hui? Certes, des «gilets jaunes» se sont encore donné rendez-vous pour manifester dans quelques grandes villes de France, mais la mobilisation s'essouffle considérablement de semaine en semaine. Seulement 12.500 personnes ont défilé dans toute la France la semaine dernière, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur (35.000 selon un décompte des manifestants). Il devrait encore y avoir très peu de «gilets jaunes» mobilisés aujourd'hui pour cet acte 29 dans l'Hexagone. Hier soir, on retrouvait quelques appels à manifester à Rouen, Dunkerque, Paris, ou encore Lille, mais ils ne rassemblaient au maximum que quelques centaines d'internautes se disant «intéressés».



Il faut aussi que, lorsque la violence a été utilisée de manière illégitime ou de manière disproportionnée, les policiers soient bien sûr sanctionnés.

manifestants et 1.797 parmi les forces de l'ordre, selon des chiffres du ministère de l'Intérieur arrêtés au 13 mai.

Selon le procureur de Paris, 171 enquêtes ont été confiées à l'inspection générale de la police nationale (IGPN) et trois à l'inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN). Les investigations sont désormais terminées pour 57 d'entre elles et le parquet doit décider d'éventuelles suites judiciaires.

Où sont passés les «gilets jaunes»?

Moins nombreux dans les rues comme sur les ronds-points, quasiment invisibles dans les urnes, les «gilets jaunes» semblent s'effacer de l'espace public, victimes selon eux d'une «répression très forte» mais aussi du retour des «divisions sociales ordinaires», selon des experts. Samedi dernier, ils n'étaient que 12.500 dans les rues de France à manifester, plus de 22 fois moins qu'au plus haut du mouvement. «Les gens ont peur de la répression de la police», avance Jérôme Rodrigues, une des figures du mouvement, pour expliquer ces chiffres. «Et puis c'est le 7^e mois de la mobilisation...»

Pour Raphaël Chailier, sociologue, la «répression très forte qui a contribué à séparer une sorte d'avant-garde manifestante du reste des gilets jaunes qui

Manifestations clairsemées et ronds-points délaissés: les «gilets jaunes» s'estompent. La peur de la répression serait en cause.

n'osaient plus aller en manif» a pesé sur l'essoufflement, comme «la répression au niveau local, la démolition systématique des cabanes, les expulsions...».

Le retour de querelles anciennes

Au-delà des peurs, le retour de querelles anciennes a aussi contribué à vider les ronds-points. Le mouvement a «fonctionné au début comme un puissant unificateur symbolique», avance Raphaël Chailier. «Mais au bout d'un moment les logiques de divisions sociales ordinaires ont repris leurs droits. Et plus le rond-

point était populaire dans sa composition, plus une partie de l'opinion locale s'est détournée du mouvement, sur des ressorts assez méprisants». «Les classes moyennes ont pu trouver dans le grand débat organisé par Emmanuel Macron une offre de participation plus conforme à leur rapport au politique que se mobiliser sur un rond-point des nuits entières», précise le chercheur.

Il reste pourtant des ronds-points jaunes à travers la France. Dans le Nord, une «petite dizaine» sont occupés, selon Alexandre Chantry, figure des «gilets jaunes» lillois. Dans l'Ouest, les ronds-points du Croisic, de Pornic, sont toujours

occupés, et une cabane a été reconstruite près du rond-point de l'aéroport de Nantes-Atlantique. Michèle Riot-Sarcey, historienne, et Maxime Gaborit, sociologue, se sont penchés sur le mouvement depuis ses débuts. Tous deux estiment qu'un «noyau dur», «déterminé» ne s'estime pas vaincu, mais s'est recentré sur le local. Pour la plupart des «gilets jaunes» interrogés, l'avenir se dessine aussi dans les municipales. C'est «le combat politique à mener» estime Vlad (un nom d'emprunt), «gilet jaune» dans l'Essonne. «Le mouvement se prépare aux municipales pour faire appliquer le Référendum initiative citoyenne au niveau local», abonde Maxime Nicolle, dit «Fly Rider». Et d'assurer: «Il y a un essoufflement des manifestations. Mais pas du mouvement.»



Pour la plupart des «gilets jaunes» interrogés, l'avenir se dessine dans les municipales. Le mouvement s'est recentré sur le local. Photo archives AFP

EDF: la charge des associations

Les associations de défense des consommateurs vont saisir le Conseil d'État pour faire annuler la «hausse historique» de presque 6% de l'électricité qui entre en vigueur aujourd'hui.

Les tarifs réglementés de l'électricité vont bondir de près de 6% aujourd'hui, une «hausse historique» dont le principe est contesté par les associations de défense des consommateurs, qui jugent qu'elle va surtout frapper les plus précaires.

Cette hausse de 5,9% au 1^{er} juin, attendue depuis des mois, a été confirmée dans une décision publiée au Journal officiel de jeudi. Elle fait suite aux calculs de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui l'avait proposée dès le mois de février. Mais le gouvernement avait alors temporisé, en pleine crise des «gilets jaunes» et de revendications sur le pouvoir d'achat et les coûts de l'énergie en particulier.

«Injuste»

Il avait utilisé un délai de trois mois pour appliquer la hausse, afin de laisser passer la saison hivernale durant laquelle les ménages consomment le plus d'électricité. Le renchérissement concerne quelque 25 millions de foyers auxquels EDF et des entreprises locales appliquent le tarif réglementé de vente (TRV) d'électricité. Mais il va aussi se répercuter sur nombre d'offres de marché d'autres opérateurs, indexées sur ces TRV. La hausse de 85 euros par an en moyenne pour un foyer se chauffant à l'électricité est dénoncée comme «injuste» par les associations de consommateurs CLCV et UFC-Que Choisir, qui vont saisir



Les tarifs réglementés d'EDF vont flamber de 5,9 % aujourd'hui. C'est la plus forte hausse depuis 20 ans qui va faire mal au portefeuille de 25 millions de ménages. Les associations de consommateurs disent «non» à cette hausse.

Photo AFP

» Cette hausse va impacter plus particulièrement les précaires.

le Conseil d'État pour tenter de la faire annuler. «C'est une hausse historique, ça fait des décennies qu'on n'a pas connu une hausse d'une telle ampleur», souligne Cédric Musso, directeur de l'action politique de l'UFC-Que Choisir. «Cette hausse va impacter plus particulièrement les précaires, qui

sont des ménages qui se chauffent majoritairement à l'électricité dans des logements mal isolés et avec ce qu'on appelle des grille-pain», les convecteurs électriques, souligne-t-il.

Xavier Bertrand, président de la région des Hauts-de-France, l'a jugée «inacceptable». «Est-ce une formule mathématique qui décide ou le gouvernement?», a-t-il attaqué sur Twitter. «Ce n'est pas le gouvernement qui fixe les tarifs», a fait valoir sa porte-parole Sibeth Ndiaye hier sur LCI. La polémique risque d'ailleurs de rebondir: une autre hausse se profile pour le mois d'août, liée aux coûts de transport de l'électricité. Le président de la CRE Jean-François Carreno a dit vouloir essayer de la

«limiter à 1%». Le gouvernement veut désormais revoir la méthode de calcul des TRV pour l'avenir, a indiqué fin avril François de Rugy, le ministre de la Transition écologique et solidaire.

La méthode de calcul actuelle additionne différents coûts, mais la méthodologie est aussi conçue pour permettre aux fournisseurs alternatifs d'être compétitifs et de pouvoir proposer des tarifs inférieurs: c'est le principe de la «contestabilité». Or, ces alternatifs - comme Engie, Total Direct Energie ou Eni - ont vu leurs coûts augmenter avec la hausse des cours sur le marché de gros de l'électricité et un accès limité aux capacités nucléaires. Le dispositif qui leur permet d'acheter une partie de la production nucléaire d'EDF à prix fixe, baptisé Arenh, est en effet plafonné.

C'est le paradoxe dénoncé par les associations de consommateurs: le principe de la «contestabilité» est censé favoriser la concurrence au bénéfice des consommateurs, mais il se traduit par une hausse des tarifs. «Près de 40% de cette hausse n'a rien à voir avec les coûts d'EDF», regrette Cédric Musso. Cela «va aboutir à gonfler les marges notamment de l'opérateur historique [EDF] de 87%», selon lui. Le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, préfère pour sa part pointer du doigt un autre problème: «Il faudrait peut-être réfléchir à moins taxer l'électricité, puisqu'elle n'émet pas de dioxyde de carbone.»

Fin de vie Affaire Lambert: l'État va en cassation

Le gouvernement français a déposé hier un pourvoi en cassation dans l'affaire Vincent Lambert, contre la décision de la cour d'appel de Paris ordonnant la reprise des traitements de ce patient tétraplégique, en état végétatif irréversible depuis dix ans (Photo AFP).

«Une déclaration de pourvoi a été déposée aujourd'hui en fin de matinée auprès de la Cour



de cassation pour le compte des ministères parties», le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère des Affaires étrangères, a indiqué hier le ministère de la Santé. La cour d'appel de Paris, saisie par les parents de Vincent Lambert, a ordonné le 20 mai la reprise de l'alimentation et de l'hydratation maintenant en vie cet homme aujourd'hui âgé de 42 ans, alors que l'équipe de soignants du CHU de Reims venait de suspendre ces traitements le matin même.

Le bac « se passera de façon normale »

ENSEIGNEMENT Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a tenu hier à rassurer, malgré la menace de grève

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a assuré, hier, que le bac se déroulerait « de façon normale » malgré l'appel de plusieurs syndicats à une grève de la surveillance le premier jour des épreuves, pour protester contre ses réformes. « C'est dommage qu'il y ait des appels de ce type », a poursuivi le ministre sur Europe 1.

« C'est mon devoir de dire à chaque élève, chaque famille, qu'ils ne doivent pas se préoccuper de ce sujet. [...] Je ne pense pas qu'il y aura beaucoup de grévistes de toute façon, a ajouté le ministre, en insistant : le baccalauréat se passera de façon normale. » Il s'est dit « un peu surpris par cet appel, d'autant plus qu'il correspond à des revendications » auxquelles il estime répondre déjà, « notamment sur les rémunérations des professeurs ».

Français et philo

Jeudi, Frédérique Rolet, la secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire, a expliqué avoir appelé avec d'autres syndicats (Snalc, CGT, FO, Sud Éducation...) à une grève de la surveillance des épreuves de philosophie qui donnent le coup d'envoi du bac, le 17 juin, et des épreuves écrites de



« C'est dommage qu'il y ait des appels de ce type », a regretté le ministre. ARCH. AFP

français pour les élèves de Première, qui auront lieu le même jour.

Depuis un bon mois, le Snes-FSU a lancé une consultation auprès de ses adhérents qui se sont déclarés, à une très large majorité, favorables à cette grève de la surveillance, selon Frédérique Rolet. Les syndicats qui appellent à la grève, majoritaires, entendent ainsi mettre la pression sur le ministre pour qu'il revienne sur sa réforme du baccalauréat prévue pour 2021. Celle-ci réduit notamment le nombre d'épreuves finales de l'examen au profit du contrôle continu et s'accompagne d'une refonte de l'enseignement au lycée.

« Le but n'est évidemment pas d'empêcher les gamins de passer le baccalauréat. On est justement attachés à un bac national et cette réforme va le faire disparaître », a expliqué Frédérique Rolet.

Électricité : une hausse et des signes de tensions

ÉNERGIE L'augmentation du prix de l'électricité provoque des remous. Elle est la conséquence d'une logique compliquée mêlant concurrence, prix du marché de gros et coûts de production

Pascal Rabiller

p.rabiller@sudouest.fr

Ce matin la France s'est réveillée avec un tarif réglementé de l'électricité plus cher de 5,9 %. Une hausse record depuis vingt ans qui concerne les tarifs « bleus », souscrits par 25 millions de foyers français. Pour une famille qui se chauffe à l'énergie électrique, la hausse devrait représenter environ 85 euros à l'année. Sachant qu'en octobre dernier, c'est l'augmentation du prix pétrole qui avait lancé le mouvement des gilets jaunes et alors qu'une nouvelle hausse se profile déjà +1 % en août pour garantir des investissements dans le réseau de distribution -, les répliques, associatives et politiques n'ont pas tardé...

Réaction sous azimuts

Après la prise de position du médiateur de l'énergie, Jean Gaubert, qui estimait dès le 14 mai, que cette augmentation « pénaliserait d'abord les plus précaires », l'association de consommateurs CLCV (Consommation logement cadre de vie) annonçait, hier, qu'elle allait tenter de la faire annuler par le Conseil d'État. UFC-Que choisir, par la voix de Cédric Musson, son directeur de l'action politique, soulignait que cela allait d'abord « aboutir à gonfler les marges de l'opérateur historique EDF de 87 % ».

Côté politique, c'est Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France qui a tiré le premier, dès hier matin. « Ils attendent quoi, que les gens se remettent en colère ? » Il a renchéri sur l'antenne d'Europe 1 : « En France, ce sont les taxes qui bouffent tout. Et à chaque fois il y a un gagnant, l'État, qui s'en fout plein les poches. » La réponse est d'abord venue d'Emmanuelle



Pour une famille qui se chauffe à l'énergie électrique, la hausse devrait atteindre 85 euros par an.

PHOTO ARCHIVES T. DAVID / SUD OUEST

Wargon, secrétaire d'État : « Xavier Bertrand est complètement irresponsable dans cette prise de parole... Ce ne sont pas les taxes qui augmentent, mais les prix du marché de l'énergie... L'État ne s'en fout pas plein les poches ! »

Quelle réalité sur les taxes ?

« C'est un problème compliqué et toutes les prises de position actuelles ne sont ni tout à fait fausses ni tout à fait justes », arbitre Bertrand Reverdy, maître de conférences en sociologie économique à Grenoble INP, auteur de « La Construction politique du prix de l'énergie » (éd. Presses de Sciences Po).

« Aucune majoration de taxes n'explique cette hausse de tarif. Reste que le poids des taxes dans le prix de l'énergie est important et il s'est considérablement alourdi ces dix dernières années, via la CSPE (Contribution au ser-

vice public de l'énergie, 22,50 € par MWh, NDLR). Mais comme le prix de l'électricité était bas, l'effort est passé quelque peu inaperçu », analyse l'universitaire.

Alors d'où vient la hausse ?

« Elle est d'abord due à l'explosion des cours du marché de gros, où doit s'approvisionner la trentaine d'acteurs du marché français de la fourniture d'énergie », assure Bertrand Reverdy. Ces distributeurs, nés de l'ouverture à la concurrence en 1999 pour les gros consommateurs industriels et en juillet 2007 pour les particuliers, se fournissent, d'une part, sur ce marché de gros à l'échelle européenne et d'autre part auprès d'EDF dans le cadre de l'Arenh (Accès régulé au nucléaire historique, mis en place en 2010 par l'État sous pression de Bruxelles). Une production vendue à prix fixe (42 eu-

ros/MWh). « En 2016 les cours du marché étaient bas, les fournisseurs alternatifs n'avaient même pas besoin de s'approvisionner auprès d'EDF pour faire des propositions commerciales compétitives. En 2019, les cours se sont envolés et ces opérateurs veulent retourner dans le cadre de l'Arenh. » Le hic, c'est qu'ils ont besoin d'un volume (130 Terra-Wattheure) plus important que celui qu'EDF est tenu de leur vendre à bas prix (100 TWh). Ils doivent donc acheter la différence au prix fort, sur le marché de gros. Ce qui met à mal leur modèle économique.

D'où la décision de la Commission de régulation de l'énergie, la CRE, de rééquilibrer le marché en intégrant dans le calcul des tarifs réglementés d'EDF le fait que ses concurrents sont obligés d'acheter plus cher leur électricité.

Le marché des petits fûts sourit à Willy Navarre

TONNELLERIE Le jeune tonnelier joue sur le charme de l'objet et la mode du « cask finish » dans les spiritueux. Il vend même des barriques miniatures au bar parisien le Fouquet's

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

La tonnellerie d'art Navarre est née il y a un an, comme une poupée gigogne à l'intérieur de la tonnellerie Navarre. Sa production pourrait s'emboîter à l'image des célèbres poupées russes. Elle conçoit des fûts en petit format, de différentes tailles. « Le plus petit fait 50 centilitres. C'est une commande du bar le Fouquet's, à Paris, qui veut y servir des cocktails à base de cognac et de rhum », décrit Willy Navarre. La gamme propose des formats de 1, 3, 5, 10, 20, 30, 50 et 100 litres, en bois neuf ou d'occasion.

« Au départ, on a fait ça pour s'amuser et répondre à la demande de quelques clients. L'idée est de permettre à un particulier de gérer chez soi le vieillissement d'un alcool blanc, un rhum ou un whisky par exemple. Cela a vite pris de l'ampleur. J'ai beaucoup de professionnels qui viennent voir ce que l'on peut faire avec un fût de 30 litres, neuf ou d'occasion. » La société a écoulé un millier de mini-fûts la première année, et prévoit une jolie croissance.

Une alchimie à apprivoiser

Willy Navarre surfe sur la vague du « cask finish », l'apport du bois et de son ancien contenu dans le vieillissement d'un alcool. « J'ai des clients qui ont fait un premier passage avec du whisky, puis du rhum, puis du sauternes. On peut essayer avec



Willy Navarre au milieu de ses fûts de différentes tailles, à partir de... 50 centilitres.

PHOTO TONNELLERIE NAVARRE

du xérès, du porto... Le xérès ne sera pas terrible mais le rhum, derrière, sera très intéressant. Je dis aux clients : « Faites le produit que vous aimez, goûtez-le une fois par mois. »

Pour un passage dans un fût neuf de trois ou cinq litres, il faut compter trois ou quatre mois, sans perdre de vue le phénomène d'évaporation. « Plus le fût est petit, plus l'échange entre l'alcool et le bois est présent. La température de stockage peut modifier le

process. Posé dans un bar, cela ne donnera pas la même chose que dans une cave humide. »

Marché de niche

Willy Navarre joue aussi sur le côté décoratif de l'objet. Il faut compter 60 euros pour un fût de 3 litres, 65 euros pour 5 litres, 115 euros pour 30 litres, des tarifs qui se veulent accessibles sur ce marché de niche. « On fait de la sous-traitance pour d'autres tonneliers. On a des demandes de

fûts personnalisés de négociants en cognac. » Dans ce cas, il faut privilégier du bois « roux », qui ne modifiera pas fortement les saveurs.

La fabrication est comparable à celle des barriques classiques. L'activité s'avère complémentaire, et permet de recycler des douelles dont une partie reste utilisable. Il y a aussi la possibilité de tester des essences de bois différentes. Willy Navarre a de quoi assouvir sa soif d'exploration.

Dans les pas d'un père innovant

TRANSMISSION Willy Navarre continue à faire grandir la société familiale fondée en 2001

Un déménagement est dans les tuyaux pour la tonnellerie Navarre. La place manque dans les locaux bordant la D 731, à Saint-Sulpice-de-Cognac. Didier Navarre était seul quand il s'est mis à son compte, en 2001, après une carrière chez Martell. Il s'est spécialisé dans la réparation, inventant un procédé pour « reconditionner » les barriques, en prélevant un peu d'épaisseur dans le bois gorgé de liquide.

À 56 ans, il laisse son fils Willy prendre le relais. « C'était écrit. Mon arrière-grand-père, Roger, et mon grand-père, Marcel, étaient tonneliers. J'ai fait mon apprentissage ici », sourit le trentenaire. Il chapeaute dix salariés. « J'ai gardé l'activité réparation. C'est compliqué

de trouver des tonneliers qui le font. C'est important pour la formation. Ici, tout le monde sait réparer. On a des ouvriers qualifiés, on les paye en conséquence. On vit en équipe. »

Un processus de chauffe unique

L'ancien ailier de l'US Cognac, imprégné de l'esprit de liberté que véhiculaient Julien Descoubes ou Nicolas Mottet à la tête de l'équipe réserve, chérit aussi la créativité. L'ancienne tonnellerie artisanale des Borderies a désormais pour logo un cerf, « l'animal le plus noble de la forêt française ». Willy Navarre développe l'activité « fûts neufs », avec sa patte, un processus de chauffe qu'il a baptisé « Just-in »,



Willy Navarre a développé une technique particulière de chauffe. PHOTO PHLM.

clin d'œil à sa fille prénommée Justine. « On travaille sur la densité de la flamme et la durée de la chauffe. On prend le temps de faire les choses de façon artisanale, comme au-

trefois. On canalise les arômes, en faisant pénétrer la chauffe dans le bois sur presque un centimètre de profondeur. Ils sont plus concentrés. »

La CGT de Verallia en appelle désormais au gouvernement

CHÂTEAUBERNARD Le syndicat du géant verrier espère peser sur la mise en bourse à venir



La CGT a présenté un projet alternatif visant à protéger les salariés et favoriser l'investissement. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

Verallia va bientôt être introduit en bourse. Le géant verrier, qui compte une usine à Châteaubernard, se prépare activement à la perspective. Derrière ce lourd et important processus, une incertitude : dans quelles conditions l'introduction en bourse sera-t-elle faite ?

Cette question, la CGT se la pose avec ardeur. Elle a même développé un projet, Jeroboam, qui vise à préserver les avantages des salariés via une « mise en bourse responsable ». Le syndicat avait rendez-vous le 23 mai avec la direction pour en parler. « Pour l'essentiel, le bilan de cette réunion, à notre

grande surprise, tient en un mot : néant », regrette Dominique Spinali, délégué central originaire de Cognac.

C'est pourquoi la CGT semble jouer sa dernière carte : « Nous appelons à une table ronde à Bercy pour évoquer l'avenir de Verallia, fleuron du verre, pour obtenir des garanties sociales et industrielles. »

Quelles sont ses chances d'être entendues ? Le climat social est compliqué, avec des fermetures d'usines annoncées récemment. Pas sûr que Verallia soit un dossier prioritaire pour le ministère de l'Économie.

Jonathan Guérin

CHÂTEAUBERNARD

Trois randonnées à vélo. L'Association sportive des verriers cyclotourisme organise sa randonnée à vélo, demain. Départ à 8 h devant l'usine Verallia. Port du casque obligatoire. Trois circuits de 61 km (dénivelé 377), 88 km (dénivelé 88) et 96 km (dénivelé 768) seront proposés aux participants.

Permanence du Cidvat. Le Collectif interprofessionnel de victimes de l'amiante et du travail tiendra sa permanence mercredi 5 juin de 15 h à 18 h, salle Jean-Tardif. Une deuxième permanence est aussi assurée tous les troisièmes mardis du mois, soit le 18 juin prochain de 17 h à 19 h au même endroit. Contact : 06 13 35 44 01 ou par mail à cidvat@gmail.com.

Réunion des Alcooliques anonymes. Les Alcooliques anonymes se réunissent tous les mardis sans exception à 19 h, à la Maison des associations, 14, rue Pierre-Pinard, à Châteaubernard. Le quatrième mardi du mois, les rencontres sont ouvertes à la famille, aux amis, aux professionnels de santé, etc. Contact : 09 69 39 40 20.

Un campus foisonnant

ARTISANAT Marie Lajus, préfète de la Charente, accompagnée de responsables de la Chambre des métiers et de l'artisanat, a visité le Campus des métiers et assisté à l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de la Charente de mercredi a été ouverte par la présidente, Geneviève Branger. Elle s'est déroulée à la suite de la visite du Campus des métiers de Barbezieux par la préfète de la Charente, Marie Lajus, accompagnée d'élus et de responsables de la CMA qui lui ont montré quelques créations et l'ont guidée à la rencontre de jeunes apprentis.

À la suite de la démission de Daniel Hue comme administrateur, la candidature de Stéphane Fricard a été validée au conseil d'administration et Sophie Crassac a été nommée dans le bureau. La séance s'est poursuivie par la présentation des rapports des commissions avec Didier Léonard pour les affaires générales, Franck Lazard pour les finances, Alain Testaud pour la formation professionnelle et Claire Fort pour le développement économique et territorial.

CAPA maréchal-ferrant

Dans le rapport de la formation professionnelle, il a été souligné que le dépôt de dossier appel à projet « SAS prépa apprentissage » a été retenu. Il concerne des personnes ayant besoin d'un accompagnement renforcé (sans emploi, handicapés...). Cette action sera conduite avec le Centre interprofessionnel de bilan de compétences (CIBC) qui mettra en œuvre le dispositif Clea (Certificat de connaissances et de compétences professionnelles). Le budget représentera 216 489 euros sur deux ans.

La CMA a fait le choix de financer, pour tous les nouveaux entrants du Centre de formation des



Marie Lajus, préfète de la Charente, a visité le Campus des métiers, mercredi. PHOTO A. M.

apprentis, une tenue professionnelle. Le code vestimentaire a pour but d'entretenir les valeurs de l'artisanat et l'équité entre tous. Question projet, l'ouverture d'une première session en CAPA (Certificat d'aptitude professionnel agricole) maréchal-ferrant est prévue et un événement « Ateliers savoir fer » sur les métiers de la coutellerie, de la ferronnerie, de la maréchalerie et de la soudure se tiendra au Campus des métiers de Barbezieux, vendredi 7 juin, de 9 heures à 16 h 30.

« Pas inquiète pour l'avenir »

La commission économique a dressé un état d'avancement des dossiers de financement Europe (État et Région). Le dispositif

entreprendre, « La Région à vos côtés », qui englobe huit structures en Charente (CMA, Chambre de commerce et d'industrie, BGE, Initiative Charente, Association pour le droit à l'initiative économique, IFCG Entreprises, France active Poitou-Charentes et le réseau Entreprendre), a obtenu une enveloppe de 112 285 euros.

Le rapport de la sous-commission des métiers d'arts précise qu'au Campus des métiers de Barbezieux, les formateurs ont organisé et présenté des « journées filières » aux collégiens, trois journées autour du fer, du bois et de la pierre. Le BTM a travaillé autour de la thématique du châtaignier. Il a aussi été rappelé que le site Internet régional des métiers d'art

est en ligne depuis le 21 mars. Les outils du CMA, comme la Box ou encore le club métiers d'art, ont permis d'évoquer l'impact positif des actions locales. Un appel à projet, porté par le Département, la Communauté de communes (CdC) des 4B, la mairie de Barbezieux et le CMA, est en cours pour l'embellissement d'un rond-point de la ville.

Lors de cette assemblée générale ordinaire, 18 agents ont été titularisés, conformément à la législation. « Quand je vois le CFA (Centre de formation des apprentis, NDLR) que j'ai visité aujourd'hui, je ne suis pas inquiète pour l'avenir... », a expliqué Marie Lajus.

Alain Michaud

Pascal Renoux récompensé

Cet artisan en coutellerie, nouveau Meilleur ouvrier de France, a été distingué mercredi

Le coutelier Pascal Renoux, jeune artisan à Barret qui avait présenté ses créations le 22 octobre 2018 à Thiers et qui a été reconnu par ses pairs Meilleur ouvrier de France dans la catégorie coutellerie de chasse pour la fabrication de deux couteaux (un de chasse, un de pêche) et d'une dague, a été mis à l'honneur au cours de l'assemblée générale du Campus des métiers de mercredi (lire ci-dessus).

« Passionnant et acharné »

C'est en 1996 que Pascal Renoux a créé son entreprise artisanale spécialisée, à ses débuts, dans la fabrication de pièces de forge pour les Monuments historiques et la reconstitution d'armes médiéva-

les (pièces d'armures, épées...). En 2001, l'entreprise artisanale installée à Barret devient la SARL Renoux Production, Coutellerie d'Art. En 2018, il participe au concours du Meilleur ouvrier de France. Le 13 mai dernier, la Médaille du Meilleur ouvrier de France et le col bleu, blanc, rouge lui ont été remis. Un coffret bois contenant un produit local lui a été offert mercredi. En remerciant cette distinction du Centre de formation des apprentis (CFA), Pascal Renoux a expliqué que « c'était un travail passionnant, acharné et difficile. J'ai reçu le soutien indéfectible de la Chambre des métiers qui m'a établi un emploi du temps sur mesure, spécialement pour moi ! »

A. M.



Pascal Renoux, artisan en coutellerie, a été mis à l'honneur lors de l'assemblée générale du Campus des métiers. PHOTO A. M.

Le final du Festival de musique de chambre

La fièvre est montée chez les mélomanes tout au long du mois de mai. Ils ont savouré, semaine après semaine, le programme éclectique de la 11^e édition du Festival international de musique de chambre en Charente (FIMCEC).

Les concerts du week-end dernier, entièrement dédiés à la famille des cordes avec des interprétations sophistiquées de Webern et Dvorak, ont charmé une audience enthousiaste.

Le concert aux Carmes de La Rochefoucauld a attiré un large public du nord du département tandis que, dimanche après-midi, le public a assisté à une présentation passionnante du travail des luthiers et archetiers belges EKHO, suivie par une démonstration en direct d'instruments contemporains dans le cloître attenant à l'église Saint-Martial de Chalais.

13 musiciens sur scène

Le rideau va tomber ce soir sur le festival avec le traditionnel concert de gala dans cette même église. Un grand final qui sera interprété par l'En-



L'Ensemble international des Quatre Siècles jouera pour le concert de gala de ce soir. PHOTO:NIKOLAJ LUND

semble des Quatre Siècles composé de 13 musiciens virtuoses venant de toute l'Europe. Ce pot-pourri de musique étincelante plein de surprises sera suivi d'une grande réception au cloître.

À noter qu'une matinée portes ouvertes est proposée à partir

de 11 heures à l'église Saint-Martial, aujourd'hui.

Delphine Lamy

Concert de gala ce soir à 20 heures à l'église Saint-Martial de Chalais. Billets à réserver sur le site Internet www.chalaismusique.com. Tél. 05 45 98 67 83.